

Survol

Considéré comme l'un des projets les plus vastes et les plus ambitieux de l'histoire du Québec, le Plan Nord est un programme de développement économique, social et environnemental axé sur la durabilité qui a pour but de stimuler l'économie et de doter le Québec des atouts nécessaires pour éclipser ses concurrents à l'échelle mondiale.

Dentons est l'un des premiers cabinets d'avocats en importance au Canada et sur la scène mondiale. À ce titre, il possède les ressources nécessaires pour vous guider si vous œuvrez dans un secteur visé ou mis à contribution par le Plan Nord. Les avocats de ses six bureaux canadiens (Montréal, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary et Vancouver) exercent dans de nombreux champs de pratique pertinents, notamment les activités minières, l'énergie, la construction, les infrastructures, le droit du travail, le droit fiscal, les valeurs mobilières, le droit de l'environnement et le droit autochtone. Ils allient de solides compétences techniques à leur acuité en affaires et offrent aux clients des solutions pragmatiques et avant-gardistes dans le cadre d'une démarche intégrée.

Le Plan Nord vise essentiellement le développement des ressources du Nord québécois sur un vaste territoire (près de 1,2 million de pi²) situé au nord du 49^e parallèle, qui comprend le Nunavik, la baie James, la partie nord du Lac-Saint-Jean et une bonne partie de la Côte-Nord. D'une durée de 25 ans, le programme sera divisé en cinq phases quinquennales et fera appel aux Premières Nations, aux Inuits et aux collectivités locales, dans le respect de leurs intérêts et de leurs besoins.

Les investissements du gouvernement ont pour but de mettre en valeur le potentiel économique du Nord québécois en favorisant le développement de divers secteurs d'activité qui revêtent de l'importance pour le Québec, notamment les mines, les forêts, l'énergie et le tourisme.

Les orientations et les priorités d'action de la mise en œuvre du Plan Nord sont présentées dans le document intitulé « Le Plan Nord à l'horizon 2015, plan d'action 2015-2020 ».

Consultez également : La stratégie maritime du Québec à l'horizon 2030 .

Il y a lieu de visiter le site Web du Plan Nord pour obtenir de plus amples renseignements.

Vos contacts clés

Canada



Ann Bigué, Ad. E.
Avocate-conseil, Montréal
D +1 514 878 8808
ann.bigue@dentons.com



Michel A. Brunet
Avocat-conseil principal,
Montréal
D +1 514 878 8832
michel.brunet@dentons.com